

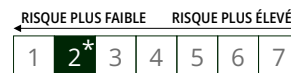
CARMIGNAC PORTFOLIO

SÉCURITÉ FW EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU0992624949

Reporting mensuel - 31/07/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

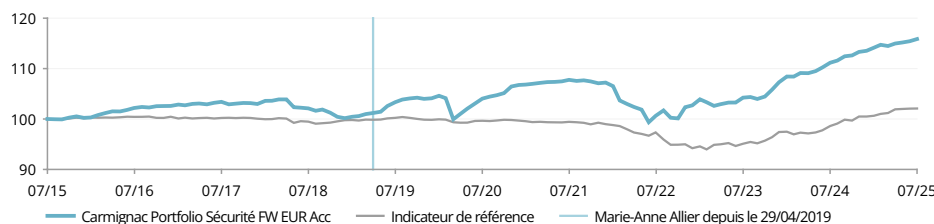
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/07/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 29/04/2019
FW EUR Acc	2.05	0.38	4.23	15.14	11.36	15.86	4.80	2.17	1.48	2.2
Indicateur de référence	1.58	0.02	3.52	4.87	2.44	2.08	1.59	0.48	0.21	0.4
Moyenne de la catégorie	1.66	0.25	3.48	8.03	5.26	4.69	2.61	1.03	0.46	—
Classement (quartile)	2	1	1	1	1	1	1	1	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FW EUR Acc	5.82	4.45	-4.21	0.44	2.54	3.94	-2.73	0.38	2.35	1.38
Indicateur de référence	3.16	3.40	-4.82	-0.71	-0.15	0.07	-0.29	-0.39	0.30	0.72

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	1.9	2.0	2.0
Volatilité du benchmark	1.7	1.6	1.2
Ratio de Sharpe	1.0	0.3	0.5
Bêta	0.5	0.3	0.4
Alpha	0.1	0.0	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.5%
Dérivés taux	-0.1%
Dérivés devises	-0.0%
Liquidités et Autres	-0.0%
Total	0.4%

Performances brutes mensuelles



M.-A. Allier



A. Guedy

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	2.4
Yield to Maturity ⁽¹⁾	3.4%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	3.2%
Nombre d'émetteurs obligations	229
Nombre d'obligations	399

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 25/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 2393M€ / 2738M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 25/11/2013
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 1321M€
VL (part) : 119.79€
Catégorie Morningstar™ : EUR Diversified Bond - Short Term



GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019
Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

ICE BofA 1-3 Year All Euro Government index.

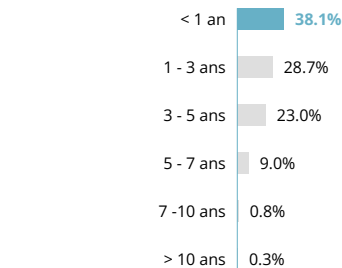
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 10%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

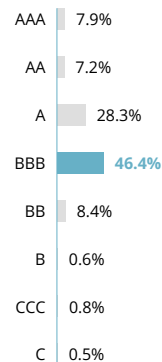
Obligations	79.2%
Emprunts d'Etat pays développés	1.9%
Europe	1.7%
Europe de l'Est	0.2%
Emprunts d'Etat pays émergents	0.9%
Europe de l'Est	0.9%
Emprunts privés pays développés	65.8%
Consommation Discrétionnaire	1.9%
Biens de Consommation de Base	1.2%
Energie	9.5%
Finance	38.4%
Santé	1.6%
Industrie	4.8%
Technologies de l'Information	0.6%
Matériaux	1.4%
Immobilier	2.2%
Communication	1.6%
Services aux Collectivités	2.4%
Emprunts privés pays émergents	2.9%
Consommation Discrétionnaire	0.4%
Energie	0.2%
Finance	1.9%
Industrie	0.3%
Immobilier	0.2%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	7.6%
Monétaire	19.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	1.7%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



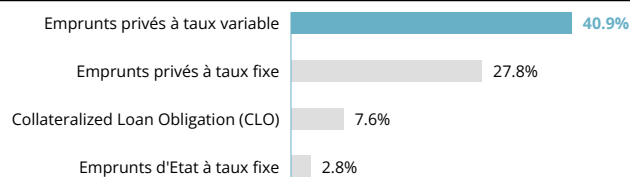
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

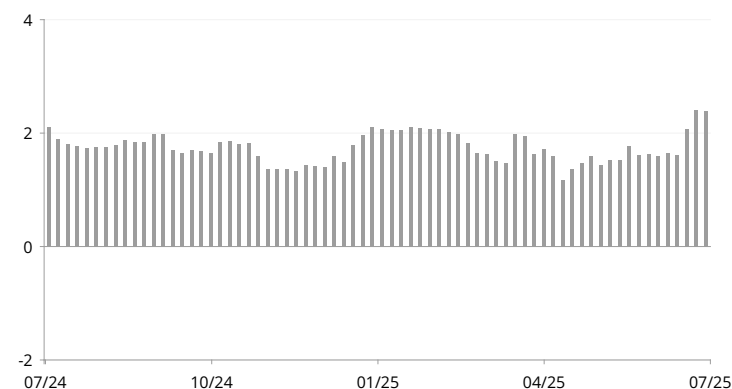
RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHE TAUX



PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026	Espagne	Investment grade	0.9%
JEFFERIES 15/07/2026	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
TOTALENERGIES 25/10/2027	France	Investment grade	0.7%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2026	Etats-Unis	Investment grade	0.6%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029	Etats-Unis	Investment grade	0.6%
AMCO - ASSET MANAGEMENT CO 4.38% 27/02/2026	Italie	Investment grade	0.6%
ENEL 08/06/2027	Italie	Investment grade	0.6%
WINTERSHALL DEA FINANCE 3.83% 03/07/2029	Allemagne	Investment grade	0.6%
ENI TV 11/02/2027	Norvège	Investment grade	0.6%
ITALY 2.80% 20/02/2026	Italie	Investment grade	0.5%
Total			6.5%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les données solides aux États-Unis ont soutenu les marchés. Le PIB du deuxième trimestre a rebondi plus qu'attendu à +3,0 % alors que l'inflation PCE sous-jacente a augmenté de +0,3 % en glissement mensuel.
- Le congrès américain a approuvé le plan budgétaire de l'administration Trump « One Big Beautiful Bill », cette réforme fiscale dispendieuse devrait faire transiter le déficit annuel étasunien sur un seuil de 7% du PIB au cours de la prochaine décennie. La mise en place des droits de douane devrait partiellement compenser ce coût supplémentaire notamment après la signature d'accord commerciaux en juillet avec certains pays asiatiques et les membres de la zone euro.
- Dans le même temps la Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux inchangés à 4,25–4,50 % pour la cinquième réunion consécutive, réaffirmant une approche attentiste et ne manifestant aucune urgence à procéder à de nouvelles baisses de taux.
- La Banque centrale européenne a marqué une pause dans son cycle d'assouplissement après 8 baisses de taux consécutives maintenant le taux de dépôt sur un niveau de 2,0 %. Les perspectives de croissance de la zone ont progressé à un plus haut de 11 mois avec des indicateurs avancés PMI en territoire d'expansion.
- Les taux ont évolué dans une dynamique haussière en juillet en accord avec les perspectives de croissance résilientes des deux côtés de l'Atlantique. Le taux à 10 ans étasunien s'est apprécié de +15 pb et son homologue allemand de +9 pb.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans un environnement de marché volatil, le Fonds a enregistré une performance absolue positive, surperformant son indicateur de référence.
- En ce qui concerne les taux, malgré un environnement défavorable au cours du mois, nos positions vendeuses sur la dette française ont enregistré une contribution légèrement positive.
- Sur le crédit, le portefeuille a bénéficié de ses stratégies de portage, avec notamment une large contribution positive de nos obligations des secteurs financier et de l'énergie, en particulier des titres subordonnés.
- Enfin, le portefeuille continue de bénéficier de notre exposition aux instruments du marché monétaire et dans une moindre mesure, ce mois-ci, de notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO).



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un contexte marqué par des risques accrus de ralentissement économique liés à l'augmentation des droits de douane, le marché juge actuellement peu probable une action proactive de la Banque centrale européenne, ce qui rend les swaps à court terme attractifs en raison de leur portage positif. La sensibilité du portefeuille a été progressivement augmentée, passant de 1,7 à 2,4 au cours du mois, en renforçant l'exposition au segment court de la courbe européenne.
- D'une part, le portefeuille bénéficie d'une allocation significative au crédit, principalement investie dans des obligations d'entreprises à court terme et bien notées ainsi que des CLO, qui offrent une source attrayante de portage et un bêta réduit par rapport à la volatilité du marché.
- Nous adoptons une position prudente sur les taux, en particulier en Europe, où nous privilégions une stratégie de pentification des courbes de taux et des options pour nous protéger d'une éventuelle hausse des taux. Nous conservons une exposition aux stratégies sur les points morts d'inflation aux États-Unis, estimant que le risque de hausse de l'inflation est sous-estimé, notamment pour protéger le segment court du portefeuille.
- Nous maintenons également des protections sur le marché du crédit (iTraxx Xover), les marchés se négociant à des niveaux serrés dans un contexte économique et commercial incertain.
- Enfin, nous conservons une partie du portefeuille dans des instruments du marché monétaire, qui permet de contrôler la volatilité globale du portefeuille, tout en constituant une réserve de liquidités à redéployer en cas d'accident de marché.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	209
Nombre d'émetteurs notés	209
Taux de couverture	100.0%

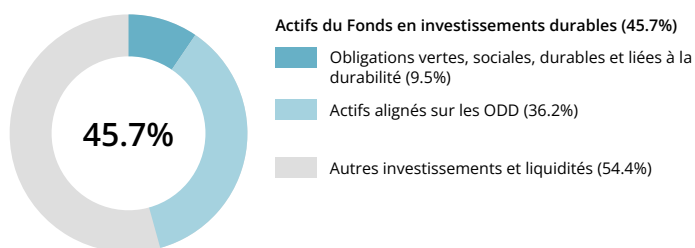
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Sécurité FW EUR Acc AA

Source: MSCI ESG

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

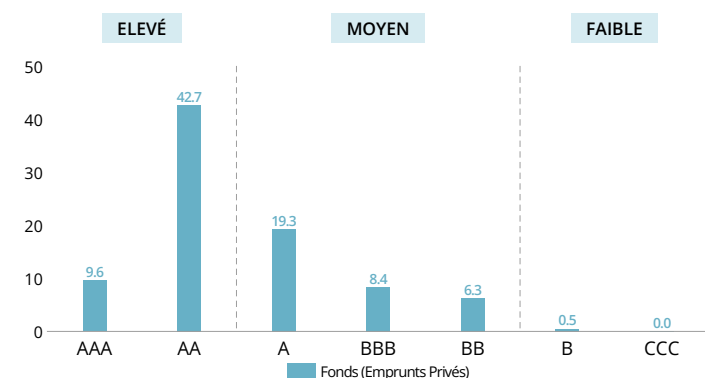


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 76.8%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	2.2%	AAA
KBC GROUP NV	0.4%	AAA
DEUTSCHE BRSE AG	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA
JULIUS BR GRUPPE AG	0.0%	AAA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
FW EUR Acc	25/11/2013	CARPSFE LX	LU0992624949	Max. 0.55%	—	—	0.64%	0.13%	—	—
I EUR Acc	31/12/2021	CACPGIA LX	LU2420653367	Max. 0.55%	—	—	0.5%	0.13%	20%	EUR 10000000
A EUR Acc	31/12/2021	CACPSAE LX	LU2426951195	Max. 1%	Max. 1%	—	1.11%	0.13%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surpasse l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/07/2025. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.